



## **Réponse des candidats « Osons la Sarthe à gauche ! » au questionnaire « Parlons vélo » proposé par l'association Cyclamaine**

### **🚲 Un Département ambitieux, coordinateur de la politique vélo départementale**

1. Nous confierons la compétence vélo à un(e) vice-président(e) en charge de la voirie et des mobilités actives qui puisse traiter la question vélo de façon transversale.
2. Nous mettrons en œuvre un plan départemental des déplacements en lien avec la Région et les Communautés de communes afin de favoriser l'intermodalité et sortir de la politique tout-roumier de l'actuelle majorité. Ce plan comptera un volet vélo permettant d'aborder la question de façon transversale.
3. Afin de favoriser une dynamique collective, cohérente et efficiente de ce plan, le suivi de la politique vélo sera confié à une cellule de coordination pluridisciplinaire dotée d'un budget dédié au vélo, d'une ingénierie qualifiée et qui animera la dynamique territoriale et la concertation autour des questions cyclables.
4. Nous soutiendrons financièrement et techniquement la réalisation des plans vélos des intercommunalités quand ceux-ci prévoient de longer ou traverser la voirie départementale, via une coordination systématique et les opérations foncières nécessaires.
5. Les acteurs des mobilités douces seront associés aux travaux de la Commission consultative des mobilités qui sera mise en place pour accompagner la réflexion des élus.

### **🚲 Un Département exemplaire, garant d'une voirie cyclable**

6. Afin d'offrir aux usagers un réseau cyclable sécurisé, continu et structurant pour toutes et tous (quel que soit l'âge, l'aptitude ou l'usage qui en est fait), nous intégrerons (sous réserve que cela soit techniquement possible) les aménagements et continuités cyclables dans les intersections dès l'élaboration de chaque nouveau projet d'aménagement de voirie départementale et travaux de réfection de l'existant.
7. Nous mettrons à jour, dès la première année du mandat, le règlement départemental de voirie, en intégrant les recommandations du Cerema sur la réalisation de pistes cyclables et la continuité cyclable dans les intersections.
8. Nous aménagerons 200 km de surlargeurs sur les routes départementales et sécuriserons les pistes cyclables pour favoriser le vélo du quotidien.

## **Un Département solidaire, promoteur d'une mobilité saine et accessible**

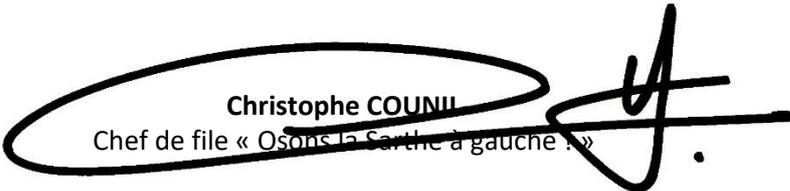
9. Pour faciliter le retour à l'emploi des publics éloignés de l'emploi, nous mettrons en place des mesures spécifiques à ces publics notamment avec Pôle Emploi et les acteurs de l'insertion.
10. Nous demanderons à Sarthe Habitat, premier bailleur social du département, de faciliter les déplacements à vélo en installant du stationnement vélo à l'intérieur ou à proximité de tous ses logements.
11. Nous formerons aux standards de l'aménagement cyclable tels qu'établis dans les récentes recommandations du Cerema, dès la première année du mandat, les équipes d'ingénierie et les spécialistes des infrastructures de la direction des routes et des agences dépendant du département.
12. Nous cofinancerons vous la mise en œuvre des schémas vélo infra-départementaux.
13. Nous inscrirons au schéma départemental des mobilités la desserte des 29 gares du Département en priorisant la réalisation des pistes cyclables permettant cette desserte, dans un rayon de 10 km.

## **Un Département attractif, leader sur la destination vélo**

14. Nous participerons activement aux comités d'itinéraires des véloroutes pour permettre leur déploiement dans le Département.
15. Nous ferons du vélo un levier pour promouvoir le développement touristique de votre département, à travers une stratégie de communication affirmée et l'organisation d'événements vélo en lien avec les acteurs locaux (communes et associations).
16. Nous élaborerons, dès la première année du mandat, un cahier des charges pour les véloroutes réalisées ou cofinancées par le Département, incluant la réalisation de ces infrastructures en enrobé, une largeur de 5m, une règle de priorité de ces axes sur les routes de desserte locale, et des systèmes de contrôle d'accès n'entravant pas la circulation des vélos spéciaux.

## **Un Département visionnaire, initiateur d'une génération d'usagers du vélo**

17. Nous ferons du Conseil départemental un employeur pro-vélo exemplaire en mobilisant l'ensemble des mesures à notre disposition pour faciliter les déplacements à vélo des agents.
18. Nous permettrons aux collégiens de se déplacer à vélo en travaillant avec chaque établissement pour intégrer des espaces de stationnement correspondant à au moins 15% des effectifs, mettre en place un système de prêts de vélo, sensibiliser des collégien(ne)s à la mobilité active...

  
**Christophe COUNIL**  
Chef de file « Osons la Sarthe à gauche ! »